

**Délibération
du Conseil de Communauté**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil de Communauté**

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 14

Séance du 21 septembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 21 du
mois de septembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M : Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 15/09/2022
Date de transmission : 28/09/2022
Date de mise en ligne : 28/09/2022

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, Mme CERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, Mme ZINGLE Mireille, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian (pouvoir à M. Pascal TURRI), M. BERNASCONE Gilbert, Mme CAILLEAUX Héléne, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume (pouvoir à M. GINDER Philippe), M. GASSER Lucien (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), . M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. KAHRIC Franck (pouvoir à M. GISSY Bertrand), Mme LEFEBVRE Martine, M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. OTMANE Rémy, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna (pouvoir à Mme TRENDEL Isabelle), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. ROUDAIRE Joël (pouvoir à Mme BACH Céline), M. SCHACHER Francis (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), M. SCHOTT Jean-Louis, M. STRIBY Patrick (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre),

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

23^{ème} QUESTION

Sport – Convention avec le Centre Départemental de Formation aux Métiers de la Natation et du Sport pour l'organisation de formations visant à l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique dit « BNSSA » - Période 2022 à 2026
(DELIBERATION n° 2022-163)

Au regard des difficultés actuelles de recrutement de maitres-nageurs et sauveteurs secouristes aquatiques, il est proposé la mise en place d'un partenariat entre le Centre Départemental de Formation aux Métiers de la Natation et du Sport (CFMNS) et Saint-Louis Agglomération.

Ce partenariat vise à permettre la mise en place de formations de proximité en vue de l'obtention du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique dit « BNSSA », en partie financées par Saint-Louis Agglomération et ce de sorte à faciliter le recrutement de surveillants sauveteurs aquatiques pour la saison estivale.

Saint-Louis Agglomération s'engage ainsi à mettre à disposition ses équipements pour les formations mises en place par le CFMNS et à participer à hauteur de 360 € TTC (sur un total de 610 € TTC) aux frais de formation des candidats qui rempliront les conditions suivantes :

- réussite aux tests de sélection ;
- satisfaction à l'entretien permettant d'apprécier les motivations du candidat ;
- suivi intégral du cursus de formation ;
- engagement d'un mois à minima sur un poste de surveillant sauveteur aquatique au Centre Nautique Pierre De Coubertin à temps plein pour la saison estivale suivant la dernière session de formation BNSSA.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention reprenant les éléments exposés ci-dessus et annexée à la présente délibération, ainsi que tout acte y afférent.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité cette proposition.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis le 27 septembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

